

LA TUNISIE . . . ET L'AFRIQUE DU NORD (1)

DEUXIEME PARTIE

LE MILIEU HUMAIN (suite)

LE PROBLEME DEMOGRAPHIQUE

« There is no wealth but life » (il n'est de richesse que de la vie).

Cette phrase de l'écrivain anglais Ruskin nous montre combien alors l'Afrique du Nord serait riche. Son capital démographique n'est-il pas passé de 16,1 millions d'habitants en 1936 à près de 22 millions à l'heure actuelle ? En réalité, ce n'est pas encore à la richesse que ce gonflement a conduit... mais plutôt à une série de problèmes très complexes.

Dans les trois territoires d'Afrique du Nord, la France a reçu mission d'assurer la promotion économique et sociale des populations.

Cette tâche, immense et remplie d'embûches, était (et est encore dans une certaine mesure) délicate à exécuter dans des pays cristallisés dans un état quasi-médiéval. Ne perdons pas de vue, en effet, que l'économie a été atteinte de sclérose jusqu'au XIX^e siècle pour l'Algérie et la Tunisie, jusqu'au début du XX^e siècle pour le Maroc. La contribution française, importante et régulière, a revêtu diverses formes : administration financière, technique, etc... Elle n'a cependant pas pu lever cette hypothèque très lourde que le passé du Maghreb fait encore peser sur son destin. Au crédit des efforts de la Métropole s'inscrit au moins le mérite d'avoir permis d'éviter que ne dégénère en catastrophe le déséquilibre permanent (bien que d'ampleur variable) qui existe entre le développement économique et le croît démographique.

Il est indéniable que les investissements réalisés jusqu'à ce jour — malgré un volume souvent considérable — n'ont pas apporté de solution entièrement satisfaisante au problème des subsistances et de

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n° 64 (mai 1952), page 18. et n° 65 (juin 1952), page 21.

l'emploi. Aussi n'est-il pas étonnant de relever parmi les principaux objectifs du premier plan de modernisation et d'équipement (1949-1951) et du programme quadriennal (1953-1956) actuellement en voie d'élaboration, l'impératif dominant : l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Ce n'est pas sacrifier à une tradition littéraire que de faire, à tout propos, ce retour à l'homme; l'omniprésence du facteur humain n'est pas une clause de style : c'est une réalité profonde. Si l'économie est le moteur de l'histoire, l'homme est le moteur de l'économie.

Envisagés collectivement ou individuellement, les hommes sont à la fois les tenants et les aboutissants de toute la vie économique. Le désir de parvenir aux satisfactions matérielles (la gamme en est étendue !) est à la base de tout le mécanisme qui est actionné par l'homme pour l'homme. En Afrique du Nord, les rouages sont loin d'être parfaits : La situation démographique, dont nous avons exposé les caractéristiques essentielles, est sérieuse et réclame des solutions d'envergure. Sans être ni absolument nouvelles, ni indépendantes, trois possibilités ont été énoncées :

— Développement systématique de l'exploitation de toutes les richesses.

— Réduction de la natalité.

— Emigration.

Nous allons les examiner successivement, en insistant toutefois sur le fait qu'en pratique, elles pourraient évidemment intervenir simultanément, bien qu'à des degrés divers.

1^{re} SOLUTION : LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES

S'il était encore besoin de montrer à quel point le revenu de l'Afrique du Nord est irrégulier (et nous aurons l'occasion de préciser à nouveau ce fait dans le chapitre consacré à la production), il suffirait de rapprocher les deux séries essentielles relatives à la situation d'un pays : la série des variations de la production et celle de l'évolution démographique.

La comparaison, à une époque donnée, des valeurs respectives des deux séries, permet de juger (grossièrement bien sûr, et en première approche) s'il y a discordance ou concordance entre les deux phénomènes, autrement dit s'il existe un équilibre entre ressources et besoins.

Donnons simplement ici l'exemple de la Tunisie, pour laquelle nous calculons régulièrement les indices des productions minière et agricole. Ces deux chiffres, groupés en un seul (en les pondérant d'après l'importance relative des valeurs de production en 1937-1939) fournissent une représentation assez satisfaisante de l'évolution de l'ensemble de la production.

En ce qui concerne la population, nous pourrions adopter le taux d'accroissement tel qu'il résulte de la progression entre 1936 et 1946.

Nous obtenons les résultats suivants (sur la base 100 en 1938) :

INDICES	118	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Production	100	53	77	69	95	143	123	99
Population	100	115	118	120	122	124	126	

Outre l'extrême irrégularité des ressources, ce tableau met en lumière la rupture nette d'équilibre issue des mauvaises campagnes de 1945 à 1949. La reprise de 1949 n'a pu évidemment « renverser la vapeur » que pour une courte période.

En fait, il subsiste encore un décalage entre les deux courbes, décalage que vient « rompre » parfois une année agricole exceptionnellement faste.

Nous voyons donc que les programmes d'équipement et de mise en valeur doivent répondre au double objectif suivant :

— régulariser la production en éliminant, dans la mesure du possible, ses mouvements désordonnés qui s'opposent à toute politique économique durable, tant sur le plan gouvernemental qu'au stade de l'initiative privée,

— accroître cette production de façon à améliorer les conditions d'existence des populations.

En fait, ce double objectif est la résultante des directives générales des plans quadriennaux. Ces directives visent les quatre points suivants :

- accroissement des subsistances,
- développement des possibilités d'emploi,
- intensification de l'équipement des différents secteurs d'activité,
- développement des échanges commerciaux.

La réalisation de ce programme exige diverses actions qui entrent dans le cadre suivant :

b) **Accroissement de la production agricole.**

Il doit avant tout permettre de maintenir, puis d'améliorer rapidement les conditions actuelles d'alimentation d'un nombre d'habitants sans cesse accru.

Ce résultat peut être atteint :

— par un accroissement des rendements sur les surfaces cultivées. Si les cultures européennes sont encore légèrement perfectibles, il s'agit surtout ici de la modernisation souhaitée des méthodes traditionnelles en milieu autochtone. On sait en effet que celui-ci est superficiellement prépondérant et si certaines de ses terres sont pauvres ou médiocres, cela ne saurait expliquer les différences énormes que l'on enregistre en moyenne entre les rendements européens et les rendements autochtones,

L'abandon progressif des formes archaïques de culture et l'adoption de la technique moderne (utilisation des engrais, moyens mécaniques, etc.) ne peuvent se faire que dans le cadre de mesures appropriées de vulgarisation et d'institutions spéciales. Tel est le rôle des secteurs d'amélioration rurale (S. A. R.) en Algérie, des secteurs de modernisation du Paysanat marocain (S. M. P.), des coopératives mixtes de Tunisie.

— par l'extension ou l'aménagement des surfaces actuellement en culture.

Peut-être pourrait-on prévoir une meilleure répartition des cultures en fonction des vocations agricoles des différentes régions, avec comme préoccupation essentielle : l'augmentation de la production générale du pays et non la satisfaction des besoins particuliers des producteurs naturellement peu enclins à des bouleversements dans leurs procédés d'exploitation du sol.

Sur quelles productions devraient porter les efforts ?

— les cultures vivrières dont il est inutile de souligner l'importance dans la satisfaction des besoins locaux,

— les cultures d'exportation, destinées à développer les échanges nord-africains,

— les cultures industrielles, susceptibles de servir de support à de nouvelles installations industrielles.

Même dans une revue aussi rapide des problèmes posés par le gonflement obligatoire des ressources en fonction de la progression démographique, il nous faut citer, pour le moins, et ce, afin d'être aussi complet que possible (en nous réservant de revenir ultérieurement sur ces points), certains aspects qui conditionnent le développement de l'économie rurale des trois pays (mais surtout de la Tunisie) et sans la solution desquels aucune amélioration n'est concevable :

— Le problème foncier,

— la question de l'eau.

A elles seules, les possibilités de perfectionnement de l'économie traditionnelle, c'est-à-dire l'œuvre du Paysanat, mériteraient d'amples chapitres. On sait que sous le nom de Paysanat, en Tunisie sont comprises les réalisations et les buts projetés en faveur du milieu rural autochtone :

-- la fixation au sol des populations nomades et semi-nomades des steppes,

— le plan du paysanat,

— l'œuvre des S. T. P. (Sociétés Tunisiennes de Prévoyance).

Un problème cependant mérite d'ores et déjà notre attention : l'eau.

La pluviométrie est l'élément primordial du baromètre prévisionnel de l'économiste :

« Il manque 50 mm. de pluies à mon budget », disait un Directeur des Finances de Tunisie. Que des priorités rigoureuses aient été établies en faveur des investissements relatifs à l'hydraulique, cela

n'est donc pas étonnant. L'équipement porte à la fois sur les grands barrages de retenue des eaux de crue et sur les travaux plus modestes. C'est vers ces derniers, consistant en de petits équipements hydrauliques, que l'on semble s'orienter : ils n'exigent en effet que des investissements limités et ils peuvent assurer une rentabilité plus grande et plus rapide, eu égard aux considérations économiques et sociales mises en exergue par le plan.

b) L'équipement énergétique et industriel.

Il s'agit, avant tout, de poursuivre les travaux de prospection minière actuellement engagés par les différents organismes publics ou semi-publics de recherches et par les grandes sociétés minières ou pétrolières.

L'équipement industriel doit s'accompagner de la mise à la disposition des diverses activités, en quantité suffisante et aux prix les plus bas, des ressources énergétiques qui conditionnent leur essor.

En ce qui concerne la création sur place d'industries de transformation, destinées à la fois à absorber de la main-d'œuvre et valoriser les productions locales, nous avons déjà ici même (1) posé le problème, fixé ses limites et dégagé certaines perspectives.

c) Le développement des échanges commerciaux.

Ce développement implique, à lui seul, des efforts sur tous les secteurs. Qu'il s'agisse d'installations de stockage, de transformation et de conditionnement, de conservation d'une part, d'amélioration du réseau de communications d'autre part, tout contribue à l'extension des échanges.

2ème SOLUTION : REDUCTION DE LA NATALITE

Nous venons d'examiner les conditions économiques pouvant faciliter la saisie de l'équilibre entre les ressources et les besoins. Nous verrons plus loin une autre solution au problème démographique : l'émigration et les aspects délicats qu'elle présente.

Une solution strictement démographique peut cependant intervenir : la réduction de la natalité. Sur ce point, il existe peu de renseignements : la grande inconnue et l'élément essentiel des recherches résident dans l'évolution possible de la fécondité.

La population européenne d'Afrique du Nord, bien qu'ayant une fécondité élevée, en tout cas plus forte qu'en Europe, ne représente qu'une part très faible de la population totale et ne participe par conséquent que très peu à la progression démographique. Et d'ailleurs, le problème ne se pose pas pour elle de la même façon que pour l'élément autochtone.

Seul demeure donc entier le problème de l'évolution possible de la fécondité musulmane.

(1) Voir : « Réflexions sur l'industrialisation », Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n° 63 (avril 1952).

Il est à regretter à ce sujet que l'observation statistique soit encore insuffisante pour fournir des renseignements sur la fécondité « différentielle » suivant les classes sociales et le niveau économique.

Il sera plus aisé de parler de prévision en cette matière quand on connaîtra le nombre d'enfants de chaque père de famille, suivant son âge, sa profession, sa situation sociale. Nous aurons là évidemment un merveilleux instrument de mesure. Il permettra sans doute de voir si l'homme bénéficiant d'une situation matérielle ou sociale favorable conserve la fécondité physiologique qui est à peu près la règle pour les populations paysannes et urbaines modestes, ou bien si une tendance à la limitation des familles se fait sentir.

Autrement dit, il nous faut certaines précisions statistiques pour procéder à l'étude différentielle d'une population, progressive certes dans son ensemble, mais composée de couches à évolutions variables.

Comment peut évoluer la fécondité des populations musulmanes ?

Le taux de natalité est de l'ordre de 450 pour 1.000, chiffre caractéristique des populations à régime matrimonial normal et fécondité physiologique. Les taux fournis par l'Etat-Civil sont même probablement inférieurs à la réalité (comme dans toutes les populations de même type), car certains enfants, décédés très peu de temps après leur naissance, ne sont sans doute enregistrés ni à leur naissance ni à leur décès.

Sur l'évolution future de la natalité, les opinions divergent assez largement. La question ne semble pas, du reste, avoir été débattue autant qu'elle le mérite.

Certains pensent que la fécondité restera tout aussi élevée dans une famille riche, cultivée et vivant dans le confort que dans une famille paysanne misérable.

D'autres estiment au contraire que l'évolution vers la limitation des naissances a déjà commencé : des cas isolés sont cités de familles aisées n'ayant que 2 ou 3 enfants, sans cause physiologique; ces cas ne sont évidemment pas en nombre suffisant pour influencer les statistiques globales, mais sont intéressants en eux-mêmes pour déceler une tendance d'avant-garde.

Les familles un peu évoluées, disposant déjà d'un certain revenu et d'un niveau d'instruction convenable, ont-elles vraiment tendance à procréer moins que les masses rurales modestes ? Il est difficile de répondre catégoriquement.

En l'absence de statistiques précises et complètes, rien ne permet de prévoir comment la Tunisie (et l'Afrique du Nord d'ailleurs) peut dépasser cette phase d'accroissement (et de déséquilibre relatif) pour entrer dans une voie transitoire conduisant à un ralentissement démographique issu d'une restriction des naissances.

Nous avons déjà essayé de défricher le problème pour la Ville

de Tunis (1) et nous nous proposons d'exploiter la documentation mécanographique des Caisses d'Allocations Familiales pour voir si l'adaptation à des conditions sociales nouvelles a entraîné des modifications dans l'évolution de la natalité.

On peut penser, en effet, que l'industrialisation et, d'une manière générale, l'urbanisation, en transformant la structure économique et sociale, introduisent un changement d'attitude de la population vis-à-vis de la fécondité, c'est-à-dire une tendance à la limitation des naissances.

L'industrialisation est un tout : elle revêt des aspects multiples : certes, elle fournit du travail (en qualité relativement faible d'ailleurs), et elle permet d'accroître les ressources; mais, elle a des conséquences humaines assez profondes. L'exemple des pays occidentaux le prouve bien qui montre la baisse de leur natalité, leur stabilisation démographique. Il paraît donc logique, en faisant abstraction des influences psychologiques et religieuses (qui n'étaient pas absentes non plus en Europe), de se demander si le même phénomène, à base de calcul, de prévoyance, ne pourrait pas s'amorcer en Tunisie et en Afrique du Nord.

Rien ne permet, dans l'état actuel de la documentation disponible, de conclure dans ce sens.

Quoiqu'il en soit, on peut dire que sur les bases actuelles de développement économique et culturel, cette évolution vers un ralentissement démographique ne pourra être que très lente.

Et même si, dans les villes, se produit le phénomène classique, les masses rurales continuent et continueront longtemps à peser fortement sur les résultats globaux. Ce dernier pronostic paraît d'autant plus sûr que les mesures sociales et sanitaires sont susceptibles, pendant une certaine période transitoire tout au moins, de provoquer une croissance démographique supplémentaire.

Certes, l'influence des allocations familiales risque d'être noyée : dans une population à nuptialité précoce et générale qui ne pratique aucune limitation des naissances, il ne semble pas en effet que la législation familiale puisse accroître la natalité.

Quant aux mesures sanitaires, leur influence, par contre, est évidemment très forte. Le développement de l'appareil sanitaire et le progrès médical ont réduit notablement la mortalité. Le taux de mortalité générale est de l'ordre de 170 à 190 pour 10.000 (décès pour 10.000 habitants), soit à peu près le niveau de la mortalité en France vers 1910, alors que la natalité est à peu près celle de la population française du XVIII^e siècle.

La protection de l'homme, l'allongement de la vie, procèdent d'un progrès qui a été plus rapide que celui de la technique visant à créer des subsistances.

(1) Voir « Tunis dans la démographie tunisienne » dans le Bulletin Economique et Social de la Tunisie (juin 1951).

Les mesures sanitaires, médicales et sociales ont fait croître le nombre des habitants et cette croissance a dépassé les possibilités économiques.

C'est dire l'importance que revêtent les investissements dont le volume doit être suffisant pour atteindre un certain équilibre. Dans le cas contraire, l'essor économique ne parviendrait qu'à permettre à une population plus nombreuse de vivre aussi modestement que précédemment, sans prétendre aucunement à une élévation du niveau de vie.

À ce raisonnement malgré tout purement numérique, ajoutons quelques considérations sociologiques. Sans qu'une corrélation étroite et rigide existe entre natalité et mortalité, les deux phénomènes ont été souvent liés dans l'Histoire. De ce parallélisme relatif, retenons l'explication psychosociale exposée par M. Philippe Ariès dans son « Histoire des Populations françaises ».

Lorsqu'une population apprend à lutter contre le mal, la douleur, la mort, c'est-à-dire en somme contre la nature, elle abandonne plus ou moins son fatalisme traditionnel, puisqu'elle entreprend de détourner dans une certaine mesure le destin. Cette attitude, cette résistance devant la mort, lui dicte une attitude plus prévoyante aussi devant la vie et la conduit à limiter sa descendance. L'évolution historique que nous avons citée n'est pas sans reposer également sur certains facteurs strictement sociaux. La crainte de partager soit un domaine familial entre ses héritiers, soit un salaire ou un revenu avec un grand nombre d'enfants, a été l'un des facteurs de réduction de la natalité en Europe.

On est donc en droit de se demander si des causes analogues peuvent engendrer des effets semblables.

Nous ne saurions terminer cet aperçu sans citer le « birth control » ou contrôle des naissances.

On a souvent posé la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'instruire les familles prolifiques et pauvres du risque de misère dû au surpeuplement. Certains vont même, dans des pays économiquement faibles, jusqu'à proposer un enseignement des méthodes anti-conceptionnelles.

La réponse a été et doit être négative.

Les législations modernes interdisent à peu près partout la propagande anticonceptionnelle. Si une telle propagande devait intervenir, ce ne pourrait être, à la rigueur, qu'à titre expressément temporaire et conditionnelle. Et rien ne dit qu'elle atteindrait son but : des exemples récents, celui du Japon en particulier, montrent que les mesures officielles ne sont pas tellement efficaces. Elles sont en tout cas très lentes dans leurs effets (1).

(1) Sur « Le problème démographique au Japon », voir l'étude de J. Robin dans la revue « Population » d'avril-juin 1951.

La question doit être laissée aux soins mêmes des populations : le désir de limiter les naissances a été de tout temps un désir naturel et non inspiré. Les démographes sont à peu près tous d'accord pour juger inopportune une intervention dans ce sens : le processus malthusien est un mouvement volontaire et conscient.

Ce mouvement, provisoire ou permanent, trouve sa source dans la prise de conscience des difficultés que posent une croissance trop rapide de la population et l'appauvrissement qui peut en résulter (1).

(A suivre)

Jules LEPIDI,
Administrateur de l'I. N. S. E. E.

(1) Sur la question de la limitation volontaire des naissances, voir l'étude du professeur Bousquet : « L'Islam et la limitation volontaire des naissances » dans la revue « Population » de janvier-mars 1950.